



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 11 AVRIL 2015

Chassenon: Bonneau enterre les travaux de couverture

Le nouveau président du conseil départemental a décidé de mettre un terme aux travaux de couverture de Chassenon. Economie espérée: 7 millions d'euros.

Archives Retour à la gratuité

La Charente ne sera plus, avec le Calvados, le seul département de France, à faire payer la consultation en ligne des archives départementales. «On rétablit la gratuité», dit François Bonneau. Agnès Bel confirme: «Pendant la campagne, beaucoup de personnes nous sollicitaient sur ce sujet. Ça a vraiment marqué les Charentais». Les archives départementales sont payantes depuis juin 2013 en Charente. Il existait quatre formules d'abonnement, de 2 euros les deux jours à 200 euros l'année. Là encore, François Bonneau est de suite cohérent avec la position qu'il tenait depuis 2013 au sein de l'assemblée départementale, quand il s'offusquait de la non-gratuité des consultations.

L'exécutif est au complet

Les délégations des vice-présidences

Brigitte Fouré (première vice-présidente): solidarité pour l'enfance et les familles; Jérôme Sourisseau (deuxième vice-président): cohérence territoriale et économie, agriculture; Stéphanie Garcia (troisième vice-présidente): culture, tourisme, attractivité de la Charente; Samuel Cazenave (quatrième vice-président): politique solidaire de l'emploi, RSA et insertion par l'économie; Florence Pechevis (cinquième vice-présidente): politique solidaire autour des personnes âgées, handicap; François Nebout (sixième vice-président): administration générale, finances, marchés publics, personnels; Isabelle Lagarde (septième vice-présidente): jeunesse, éducation, sports; Pierre-Yves Briand (huitième vice-président): solidarité urbaine, habitat, logement; Marie-Henriette Beaugendre

(neuvième vice-présidente): Environnement et préservation des ressources; Didier Jobit (dixième vice-présidente): mobilités, transports, routes et aéroport. En outre, un conseiller délégué auprès du président sera chargé des dossiers sur le très haut débit et la téléphonie mobile. Il s'agit de Jacques Chabot. Dans un premier temps, François Bonneau assurera lui-même la présidence du service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Didier Villa s'occupera bien de l'aéroport, Jacques Chabot de Charente Développement, Jean-Hubert Lelièvre de Charente Tourisme. Il n'est pas certain qu'Agnès Bel préside Logévia. D'autres réunions sont prévues afin de caler définitivement tous les postes.



Les thermes ne seront pas protégés par un dôme translucide.

Photo archives Phil Messelet

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Il n'y aura pas de dôme translucide sur les thermes de Chassenon. En 2013, Michel Boutant avait décalé d'un an les travaux de couverture des thermes gallo-romain pour des raisons budgétaires. Son successeur, François Bonneau, n'a mis qu'une semaine pour les enterrer. «On ne pouvait pas avoir passé notre temps à dénoncer ce chantier et le poursuivre», dit François Bonneau qui espère, dans l'opération, économiser 7 millions d'euros sur une enveloppe de 10. Le nouveau président du conseil départemental accepte de jeter 3 millions par les fenêtres, pour éviter d'en dépenser 7 de plus. «Cet argent servira sur des dossiers plus prioritaires et stratégiques pour l'avenir de la Charente», reprend François Bonneau, qui pense, notamment, à l'enveloppe du très haut débit.

Le nouveau président du conseil départemental n'a mis qu'une petite semaine pour tenir une première promesse de campagne et enterrer un projet qu'il flingue depuis toujours. Il n'a pas, non plus, cédé à l'exhortation lyrique de Michel Boutant, son prédécesseur. La semaine dernière, il demandait, brandissant dans l'hémicycle départemental une impactite de Chassenon: «Pierre tu es, pierre tu resteras, et sur cette pierre, tu bâtiras Chassenon».

Décision économique et politique

Sur cette pierre, François Bonneau préfère faire des économies. Avant cela, il va falloir dénoncer les marchés déjà conclus suite aux appels d'offres, régler des pénalités aux entreprises qui avaient été retenues. Elles sont presque toutes charentaises. «La première tranche de 860.000 euros, déjà enga-

Indemnités en baisse de 5%, pénalités pour les absents

La mesure peut paraître symbolique. François Bonneau y voit un geste fort et un acte de bonne gestion. Hier, avec sa majorité, il a décidé de baisser de 5% le montant des indemnités de chaque conseiller départemental, afin que la hausse du nombre de conseillers ne soit pas supportée par la collectivité publique. La réforme territoriale a en effet provoqué l'élection en Charente de 38 conseillers départementaux, là où il n'y avait que 35 conseillers généraux jusqu'au

29 mars dernier. L'enveloppe globale des indemnités ne connaîtra donc pas d'inflation. Par ailleurs, un régime de pénalités financières va être mis en place pour sanctionner l'absentéisme des conseillers départementaux. «Le mode de calcul doit encore être précisé. Mais c'est certain que ceux qui sont trop souvent absents seront pénalisés», dit François Bonneau. Le taux de présence mesuré sera celui en commission permanente et session.

JEAN-CLAUDE FAYEMENDIE

a retrouvé son fauteuil de maire de Châteaubernard lors du conseil municipal mardi soir. Le plaisir du chef de file de l'opposition a cependant été de courte durée. Le maire Pierre-Yves Briand lui a cédé sa place seulement pour quelques minutes, le temps pour le conseil de voter le compte administratif. C'est en effet au doyen d'âge de présider ce vote auquel le maire ne peut prendre part. «Je rends avec plaisir la place à mon successeur», a glissé Jean-Claude Fayemendie en regagnant son siège.



Photo J. K.

JEAN-HUBERT LELIEVRE,

le nouveau conseiller départemental de Cognac 1 a des talents de visionnaire. En mai 2012, au lendemain de la défaite de Sarkozy face à Hollande, ce militant UMP pur jus faisait contre mauvaise fortune bon cœur en posant: «La seule bonne nouvelle, c'est qu'avec un président de gauche, on va faire basculer Angoulême et le conseil général aux élections intermédiaires.» Jackpot trois ans plus tard. Si on en croit sa théorie, Jean-Hubert Lelièvre serait bien inspiré de faire campagne pour le candidat de gauche à la présidentielle de 2017 s'il souhaite conserver son siège au Département. Sinon, l'effet balancier pourrait faire mal.

gée, sera terminée. Mais pas la suite, dit François Bonneau. Si on ajoute les pénalités, on pense économiser 7 millions.»

L'antique toiture de Chassenon ayant été démontée, il va bien falloir trouver une solution pour couvrir et protéger les thermes. François Bonneau renvoie la question à plus tard: «On va étudier une solution technique moins onéreuse.» En prenant une décision aussi radicale aussi rapidement, François Bonneau rompt dès les premiers jours de son mandat avec son prédécesseur. Sa position est tout autant financière que politique. Michel Boutant, lui, est atterré par cette décision et dénonce: «La culture et le patrimoine historique sont les premières victimes du changement de majorité. Les territoires de l'est sont victimes d'un acte politique inspiré par le double esprit de revanche et de ségrégation.»



DOMINIQUE SOUCHAUD,

le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac, semble trouver du plaisir à prendre des vestes. Mercredi soir, lors de l'élection du bureau du comité syndical du pôle territorial Ouest-Charente, il s'est levé pour contester le processus de désignation préalable des quatre délégués de GrandCognac à cette instance. Entraînant de fait un nouveau vote qui lui a permis de se présenter puisqu'il ne faisait pas partie des nominés. Résultat : 8 petites voix récoltées sur les 46 suffrages exprimés. Et un nouveau revers donc après celui des départementales pour celui qui se dit pourtant ne pas être homme «à s'engager dans une

élection sans être sûr de l'emporter» !

Ajouté aux vestes régulièrement prises lors des conseils de GrandCognac, il a au moins de quoi remplir un peu plus sa garde-robe.

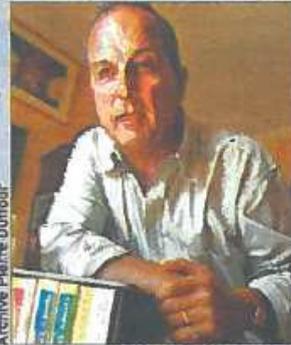
Elles & ils

■ Christian Lautour

Il lance une revue pour les associations

Le président de l'association FreeArt de Fléac, propriétaire des Éditions de l'Orme, vient de lancer un nouveau magazine, *Impression16*, «la revue d'actualité des associations de Charente».

Tiré à 10.000 exemplaires, ce trimestriel, distribué dans les lieux publics et salles d'attente des médecins, est ouvert gratuitement à toutes les associations à vocation culturelle, artistique et sociale du département. «Toutes, à l'exception des associations de sports de masse, précise Christian Lautour. L'objectif est de leur laisser libre tribune, pour se présenter, expliquer leurs activités, valoriser leurs



Archivé Pierre Duffour

adhérents et bénévoles, et faire part de leurs besoins et suggestions.»

Plutôt orientées vers la publication de romans et d'essais ainsi que vers la photographie, les Éditions de l'Orme se sont lancés dans ce nouveau défi «parce qu'on a ressenti le besoin d'un outil mutualisateur qui puisse contribuer au développement du lien social associatif.»

Le projet a reçu le soutien du Conseil général.

Les Éditions de l'Orme, FreeArt, 106, rue du Tridou, Breuil, 16730 Fléac.
La parution des articles associatifs est gratuite. www.editionsdelorme.com
Tél. 06 79 40 03 58. Mail: contact@editionsdelorme.com

■ Olivier Maurel,



Photo CL

le sous-préfet de l'arrondissement de Cognac, se rendra de nouveau au lycée Jean-Monnet ce mercredi 15 avril. Après une visite, jeudi, de soutien aux professionnels chargés d'animer les consultations jeunes consommateurs créées dans le cadre de la lutte contre les addictions, il assistera cette fois aux assises de l'école. Lancées par le ministère de l'Éducation nationale, elles doivent permettre de faire réfléchir l'ensemble de la communauté éducative et ses partenaires à la manière dont l'école peut faire vire et partager les valeurs de la République.

Cognac - Châteaubernard: l'union loin d'être sacrée

■ L'annonce du maire de Cognac d'une fusion avec Châteaubernard a déclenché une vague d'inquiétude hier ■ Les deux élus tempèrent: ce n'est pas pour demain.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

Le standard de la mairie de Châteaubernard a failli exploser hier. Les coups de fil de riverains inquiets se sont succédé toute la journée. Des habitants angoissés de voir leur ville disparaître au profit d'une union avec la voisine Cognac. C'est une phrase balancée par Michel Gourinchas, le maire de Cognac, qui a mis le feu aux poudres jeudi soir en conseil municipal. En plein débat sur le budget, l'élu a évoqué une fusion entre les deux communes limitrophes (lire aussi l'encadré). «*Ça ne se fera pas demain, ni après-demain, mais peut-être dans dix, quinze ou vingt ans. El-*

les ont vocation à n'être qu'une seule et même commune», répliqua le premier édile.

Une saillie qui a surpris Pierre-Yves Briand, son homologue de Châteaubernard. Il tente depuis d'apaiser et de rassurer ses concitoyens: «*C'est une vaste rigolade ce truc, c'est presque un poisson d'avril, entonne-t-il pour désamorcer l'affaire, ce n'est pas à l'ordre du jour, parler de fusion est totalement inapproprié. Je veux rassurer tout le monde et rétablir la vérité*», insiste-t-il.

Deux dossiers emblématiques

Daniel Boyer, maire de Châteaubernard jusqu'en mars 2014, est du même avis: «*Il faut avancer,*

mais pas trop vite. Un mariage forcé n'est jamais bien vécu».

Un pragmatisme qu'entend aussi Michel Gourinchas, qui admet que dans l'état actuel des finances de sa ville, aucun rapprochement n'est possible: «*Il faut que Cognac se redresse*».

Ce qui n'empêche pas les deux voisins de mener des chantiers de concert. La mutualisation des moyens sur les travaux concernant les eaux pluviales - l'agrandissement du bassin de rétention de la rue de Segonzac - en est un exemple probant.

La cohabitation des deux clubs de football sur un complexe commun à Châteaubernard est en revanche plus compliquée (1). Le Sport loisirs Châteaubernard football (SLCF) ne veut pas entendre parler de fusion avec le voisin rouge. «*C'est la guerre de clocher avec Cognac, on n'a pas du tout la même mentalité. Il n'y a pas de réciprocité entre les clubs*», déclarait le vice-président du club de foot Patrick Baluteau en octobre dernier. Michel Gourinchas évoque un autre rapprochement: celui des polices municipales.

«Raisonner en terme de communauté d'agglomération»

«*La frontière entre Cognac et Châteaubernard est tellement diffuse que les polices pourraient être mutualisées dans un souci de sécurité. C'est un dossier qu'on a pour le moment juste effleuré, mais qui pourrait aboutir*».

Hier à 20 heures sur le site de CL, 1.233 internautes s'étaient exprimés sur le sujet: 63,7% sont favorables à la fusion contre

»

C'est une vaste rigolade ce truc, c'est presque un poisson d'avril. Parler de fusion est totalement inapproprié.

36,3% qui rejettent l'idée en bloc. Certains craignent que les Castelbernardins aient à «*payer les errances de gestion de Cognac*» et revendiquent l'identité forte de leur commune.

D'autres en revanche estiment l'idée «*logique*». Ils rappellent qu'au XIX^e siècle, les actuels quartiers cognaçais de Saint-Jacques et de Saint-Martin étaient autonomes, avant d'être intégrés à la ville centre.

Pour Noël Belliot, élu d'opposition à Cognac, le débat est ailleurs: «*GrandCognac compte 14 communes, pourquoi vouloir créer une grande commune de 22.000 habitants au détriment des autres plus petites?*», estime-t-il, «*Même si j'ai parfois dit que Châteaubernard était un quartier de Cognac, la fusion ne solutionnera pas les problèmes de Cognac. Il faut plutôt raisonner en terme de communauté d'agglomération pour vraiment penser sur le territoire*».

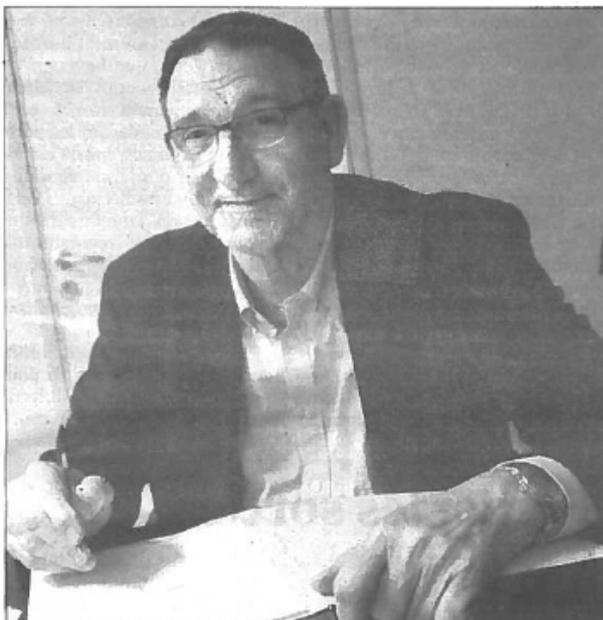
(1) L'Union amicale Cognac football (UACF) a dû céder ses terrains pour la construction du pôle aquatique et déménagement sur ceux du SLCF.

Deux voisins au profil différent

■ **Châteaubernard:** selon l'Insee, la ville compte 3.727 habitants et 506 «établissements» (1) toutes activités confondues. Les entreprises sont regroupées notamment dans les zones d'activités communautaires de la rue du Commerce, de La Trache, du Fief-du-Roy et du Mas-de-la-Cour-Bellevue. Châteaubernard forme le plus grand parc commercial de l'agglomération cognaçaise. La commune s'étend sur 1.331,ha. Les finances de la ville sont saines, elle clôt 2014 avec 708.034€ d'excédent de fonctionnement. Les taux des taxes foncières et d'habitation n'augmentent pas. Elle a voté son budget primitif 2015 mardi dernier: 6.046.126€ de section de fonctionnement et 4.040.213€ de section d'investissement.

■ **Cognac:** Selon l'Insee, la ville compte 18.611 habitants et 2.116 «établissements» tous domaines confondus. Elle s'étend sur 1.550 hectares. Cognac clôt 2014 avec 484.493€ d'excédent de fonctionnement. Le taux de la taxe foncière augmente de 13%, la taxe d'habitation reste inchangée. Le budget primitif 2015 a été voté jeudi soir. La section de fonctionnement comprend 29.436.704€ de dépenses pour 31.133.238€ de recettes. La section d'investissement en équipement s'élève à 2.850.000€.

(1) Entreprises, commerces et administration actifs au 31 décembre 2012.



Pierre-Yves Briand parle de «vaste rigolade».

Photos archives CL



Michel Gourinchas estime que la fusion se fera inévitablement un jour.



Cognac renforce ses liens avec l'Azerbaïdjan

Tovuz, cité de 22 000 habitants à l'ouest de l'Azerbaïdjan, rejoint Valdepeñas (Espagne), Königswinter (Allemagne), Boafá (Burkina Faso), Pinecrest et Denison (États-Unis) et Perth (Australie) au rang des villes jumelées avec Cognac. Son maire, Tofiq Zeynalov, a signé hier la charte officielle avec Michel Gourinchas, dans les salons de l'hôtel de ville (Photo CL). A l'issue de la cérémonie, les deux élus ont procédé à l'échange traditionnel de présents. Tapis et livre d'art pour Michel Gourinchas, statuette de la salamandre signée Cyril Karénine et cognac XO pour Tofiq Zeynalov. Vendredi prochain, ce sera au tour de la ville slovaque de Michalovce de rejoindre la liste.

■ SOCIAL

La grève s'enracine au centre de tri ce Cognac



Les postiers de Cognac ne désarment pas avec un deuxième jour de grève hier, qui a rassemblé plus de 60% des effectifs, selon le syndicat CGT-Fapt 16. Photo G. B.

Soixante pour cent de grévistes jeudi pour l'appel à la grève lancé par le syndicat CGT-Fapt 16 au centre de tri de La Poste de Cognac. «Un peu plus encore aujourd'hui [hier, NDLR]», soulignait Véronique Lavergne, la responsable départementale du syndicat, hier matin. Le mouvement se poursuit chez les postiers cognaçais qui continuent à dénoncer les dysfonctionnements liés à la réorganisation du travail lancée par leur employeur depuis février. «Nos conditions de travail n'en finissent plus de se détériorer, les retards de courrier s'accumulent. On n'est plus en mesure d'assurer

un service correct. C'est un manque de respect pour les usagers», déplore Véronique Lavergne qui appelle ces derniers à participer à un rassemblement citoyen ce matin à 10 heures, devant les portes de l'établissement, rue de la Pépinière. «Ce que l'on condamne aussi, poursuit-elle, c'est le déni de la direction qui refuse d'avouer que c'est bien cette réorganisation qui est à l'origine des problèmes. Elle a fait certes des ajustements, mais à la marge. C'est insuffisant pour les salariés.» Le préavis de grève étant illimité, le mouvement pourrait se poursuivre lundi selon les résultats des négociations prévues ce matin.

Des boulangers à l'ancienne pour régaler les résidents



Les deux Talmeliers de Terrignis, dans leurs œuvres.

Photo CL

Une trentaine de résidents des Jardins-de-Louise, la maison de retraite située rue des Vauzelles à Châteaubernard, se sont laissé aller mardi aux sensations hautes en couleur, en saveurs et en odeurs du bon pain pétri et cuit à l'ancienne, délivrées par Noël et Frédéric, les «Talmeliers de Terrignis». Les deux compères costumés à l'ancienne expliquent qu'un talmelier n'est autre en vieux français qu'un boulanger du Moyen Âge. «Terrignis» signifiant littéralement «terre de feu». Comme l'argile qui constitue le matériau de base du four à pain, façonné à la gauloise, transporté sur une remorque de ville en ville, s'arrêtant de préférence dans les maisons de retraite grâce aux deux comédiens de la compagnie poitevine «Herbe d'or».

«La journée s'organise dès le matin sur le thème du pain. Nous initiions les seniors à son histoire: contes et légendes, mais aussi méthodes de pétrissage et de cuisson à l'ancienne», expliquent les deux artisans, pétris de savoir-faire et de bonne humeur. Le pétrissage participatif de la pâte, concoctée à partir de farines bio et de céréales anciennes (blé à longue tige, seigle, l'orge) est proposé aux aînés.

«Notre désespoir, c'est l'essor des machines électriques à faire du pain, qui se vendent... comme des petits pains», soupire Frédéric Bougoïn, l'un des deux artistes – plutôt qu'artisans –, qui sont aussi musiciens, toujours «à l'ancienne», et qui l'après-midi ont proposé aux anciens un concert avec harpe celtique et bouzouki.

CHÂTEAUBERNARD

Castel'Odles

Rencontre de chorales: Gospel en Borderies, Arc-en-Ciel et Hospitaliers. Chapelle des Templiers. 20h30. Entrée gratuite. 05 45 32 32 51.

CHÂTEAUBERNARD

«Monsieur Joseph»

Comédie musicale de Yannick Nedelec et musique de Pierre Bloch, par les élèves des classes CHAM du collège Félix-Gaillard de Cognac et la classe de théâtre du conservatoire de Cognac. Le Castel. 20h. Entrée gratuite sur réservation. 05 45 82 19 39. cc-cognac.fr/conservatoire

■ ARS

Les taxes inchangées

La dernière réunion du conseil municipal d'Ars portait sur le vote du budget prévisionnel 2015. Le budget de fonctionnement s'équilibre à 738.551,62€, tandis que les investissements s'équilibrent à 393.349,16€. Ce budget primitif 2015 est voté à la majorité plus deux votes contre. Les taxes municipales sont ensuite soumises au vote et la maire, Héliène Tournadre, propose de reconduire les taux pratiqués en 2014, soit taxe d'habitation: 7,91%, foncier bâti 16,92%, foncier non bâti 51,67%, taxe d'enlèvement des ordures ménagères 15,10%; proposition acceptée à l'unanimité par les élus.

Lutte contre les frelons. La convention sur le repérage et la destruction des nids de frelons asiatiques est validée à l'unanimité par le conseil.

Compteur «Gaspar». Il est rappelé la proposition faite par le GRDF lors de la précédente réunion de conseil et mise en délibéré pour cette réunion: une proposition pour la mise en place de compteur «Gaspar», nom du futur matériel communicant permettant à l'usager de disposer de sa consommation réelle quotidienne sur internet et facilitant ainsi le suivi de maîtrise de l'énergie. La mise en place de ce système nécessite la pose d'une antenne sur la salle des fêtes. Cette antenne sera de 30 cm de hauteur. La future convention portera sur 20 ans et la mairie bénéficiera chaque année d'une subvention de 50€. Cette proposition est adoptée à la majorité plus une abstention.

Questions diverses. Stéphanie Demail-Souchet fait état d'un courrier menaçant de la fermeture d'une classe à l'école d'Ars. Pour rester sur les questions «scolaires», il est abordé le chapitre des nouvelles activités périscolaires (NAP) et des décisions prises en réunion de Sivos du RPI Gimeux-Ars, uniformisant les horaires des NAP pour tout le monde de 15h30 à 16h15.

■ LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

La salle polyvalente bientôt sécurisée

Selon l'ordre du jour du dernier conseil de Louzac, un incident est survenu à la salle polyvalente, provoqué par un nid d'oiseaux coincé dans une ampoule qui en chauffant, a enflammé la paille dudit nid. Cet incident très vite maîtrisé par les pompiers a appelé la municipalité à revoir le système de sécurité ainsi que l'éclairage de la salle afin d'éviter des dégâts autrement plus sérieux. Des devis ont été reçus, le choix se porte sur le moins-disant, les travaux débiteront très prochainement. La réunion portait également sur le vote du compte administratif 2014 de la commune. En fonctionnement, un montant total de recette de 679.506€ pour un total de dépenses de 676.070€, tandis qu'en investissements, les recettes sont de 186.683 € pour un montant de dépenses de 173.824 €. Il est ensuite voté le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui s'élevait en 2014, à 19,50%.

Le maire Lilian Jousson propose, compte tenu de l'augmentation des bases, de baisser le taux à 19,05 % pour l'année 2015. Accepté par les élus à la majorité et une abstention. Pour la taxe d'habitation, le maire propose de passer à 8,70% contre 8,60 % en 2014, sachant que la moyenne départementale est à 20,04% et la moyenne nationale à 23,95%. La taxe foncière sur le bâti était en 2014 de 12 %, il propose de la passer en 2015 à 12,15 % (24,59 % pour le département et de 20,20% pour le territoire national). Quant à la taxe foncière pour le foncier non bâti, le maire propose de la passer de 35,80% en 2014 à 36,15% en 2015. Il précise en outre que les majorations sont de l'ordre de 1 % sur ces trois taxes et que leur augmentation n'a pas excédé 10% en 20 ans.

Michel Boujenah

«Il faut rêver sa vie»

● L'humoriste raconte sa «vie rêvée», ce samedi sur la scène du Castel, à Châteaubernard

● De la poésie, de la tendresse de l'émotion mais une ambition au-dessus de tout: faire rire.

Stéphane URBAJTEL
s.urbajtel@chateaubernard.fr

Il n'avait pas envie de raconter sa vie. Alors, Michel Boujenah a décidé d'en imaginer une autre. Plus incroyable peut-être. Plus délirante sûrement. Ce soir, l'humoriste s'installe sur la scène du Castel à Châteaubernard. «Ma vie rêvée», c'est un spectacle aux limites de la schizophrénie. Celui qui fut l'un des papas de «Trois hommes et un couffin» au cinéma en 1985 (rôle pour lequel il a décroché à l'époque le César du meilleur acteur dans un second rôle) s'affiche en héros des temps modernes, en poète fou. De l'émotion, de la mélancolie. Avec l'envie évidemment de faire rire. L'enfant de Tunis remonte les années sur fond de curieuses anecdotes, comme au matin de sa naissance où «le soleil brillait comme jamais alors qu'il était 4h du matin». Il raconte comment, à force d'entendre ceux qui se penchaient sur son berceau répéter «tu es beau», il a cru que «tu es beau», c'était son prénom.

Votre spectacle s'appelle «Ma vie rêvée». C'est que votre vraie vie n'est pas assez intéressante ?

Michel Boujenah. Il ne faut pas voir les choses comme cela. Raconter ma vie à moi sur scène, ça n'aurait pas d'intérêt pour les spectateurs. Je ne suis pas un personnage de légende, ni Roman Polanski, ni Hannibal, ni

Charles de Gaulle. Alors, j'ai décidé d'utiliser ma capacité à inventer des histoires. Je pense qu'il faut rêver sa vie, c'est ça qui me plaît et c'est ce que j'ai eu envie de faire. Victor Hugo n'a pas fait autre chose: il a créé Jean Valjean et en a fait un personnage de légende, très généreux, lui qui, en réalité était très avare. Alors évidemment dans cette vie rêvée, je mets un peu ou beaucoup de moi parce que j'y glisse tout ce que je pense. La fiction me permet de parler mieux des sujets qui me font rire ou qui me bouleversent. Mais il ne faut pas se tromper: la mère que je campe n'est pas ma vraie mère. Ma mère est une petite dame qui n'a rien à voir avec Simone Boutboul. J'ai trop de respect pour ma mère pour montrer sur scène ce qu'elle est vraiment. En fait dans ce spectacle, il n'y a que des personnages de fiction mais toutes les émotions sont justes.

Comment vous préparez-vous pour créer un tel spectacle ?

La genèse de chaque spectacle est différente. Mais le cheminement est assez semblable: d'abord je réfléchis, je raconte des tas de trucs à

mes copains. Et puis, à moment donné, quand je crois avoir trouvé quelque chose, je m'enferme. Et j'écris. Assez rapidement en général.

Vous parlez d'écriture alors que vos spectacles laissent toujours une grande place à l'improvisation, au jeu avec le public...

Il ne faut croire que mes spectacles sont en grande partie dans l'improvisation. Il y a des moments très précis, très écrits,

avec beaucoup de rigueur. L'improvisation, c'est une façon de rendre le spectacle plus attractif. Ça rend le spectateur captif. J'adore ça et je l'ai toujours fait. C'est le truc qui fait dire souvent aux spectateurs: «Ce type est fou». Au début de chacun de mes spectacles, je joue toujours dix minutes sans parler au public. Comme je suis multitâche, je raconte mon histoire et dans le même temps, je regarde les gens. Je repère celui qui rit trop fort, celui qui n'applaudit pas. Celui qui arrive en retard et entre discrètement dans la salle. Et quand j'ai saisi ça, je m'accroche et l'improvisation prend sa place. Mais pas trop: je m'impose une rigueur sur la durée du spectacle: jusqu'à 1h35, jamais plus. Parce que faire long, c'est la facilité.

Vous êtes beaucoup dans le registre de l'émotion. Mais votre but premier, c'est bien de faire rire, non ?

Oui, évidemment. Si les gens ne rient pas, je meurs. Chaque soir, le premier rire, je l'attends avec impatience. C'est moins angoissant aujourd'hui que lorsqu'on débute il y a 36 ans. Il y a

”

Chaque soir, le premier rire, je l'attends avec impatience. C'est moins angoissant aujourd'hui que lorsque j'ai débuté il y a 36 ans. Il y a des ressorts que j'ai exploités 250 000 fois

des choses dont je suis sûr, des ressorts que j'ai exploités 250.000 fois, je sais que ça, ça va faire rire. Et puis je tente des trucs qui me viennent comme ça, pendant l'improvisation et que je peux réexploiter plus tard. L'autre jour, sur scène, je parlais d'un psychanalyste dans une partie très écrite: j'ai dit et ça n'était pas préparé, que ce type gars-là, il est tellement triste que quand il épluche un oignon, c'est l'oignon qui pleure.

Après une carrière de presque quatre décennies, vous auriez pu proposer un spectacle avec vos meilleurs sketches...

Le best of, c'est la mort. D'autres le feront peut-être quand je ne serai plus là.

Comment décririez-vous le Michel Boujenah 2015 sur scène par rapport à celui d'il y a 36 ans.

Plus fou qu'avant mais avec plus de maîtrise. Plus précis mais cyclothymique. J'ai réussi à grandir en restant moi-même.

Vous jouez à Châteaubernard, près de Cognac. C'est une région que vous connaissez ?

Oui, je sais surtout qu'il y a un festival important dédié aux arts de la rue (Coup de chauffe, n'ldr) qui marche très bien. Les arts de la rue, c'est un domaine qui me parle, que je défends. J'aime les choses délirantes de ces spectacles, la grande générosité des comédiens, le spectaculaire. C'est sans doute ce qui correspond le mieux à ce que je suis et ce que je fais moi-même sur scène. Plus généralement, je suis un défenseur des festivals, moi qui en dirige par ailleurs un, à Ramatuelle.

A noter

«Ma vie rêvée»
» Spectacle de Michel Boujenah, ce samedi 11 avril à 20h30 au Castel, rue du Général-de-Gaulle à Châteaubernard. Tarif unique en placement libre assis 35€. Billetterie disponible dans les réseaux Fnac et Ticketnet et sur le site de Sites Passions. Les places sont aussi en vente à Auchan-Châteaubernard, Lucien-Cognac ou dans tout autre point de vente agréé.

”

J'ai trop de respect pour ma mère pour montrer sur scène ce qu'elle est vraiment. Dans ce spectacle, il n'y a que des personnages de fiction mais toutes les émotions sont justes.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

Un terme aux Thermes

François Bonneau a annoncé l'interruption des travaux du site gallo-romain de Chassenon en l'état

BERTRAND RUIZ

br Ruiz@sudouest.fr

C'était l'une des promesses de campagne du candidat François Bonneau. Une semaine après sa prise de fonction à la présidence du Département, l'élu divers droite a annoncé, ce vendredi en conférence de presse, qu'il mettait « un terme aux travaux des Thermes de Chassenon ». Défendu par la gauche, l'aménagement du site gallo-romain était jugé trop coûteux par la droite.

Un investissement de dix millions d'euros avait été programmé en 2015 et 2016 pour financer la couverture translucide de Cassinomagus. « On va étudier toutes les conditions juridiques et techniques pour interrompre les travaux et envisager une couverture qui permette de sauvegarder le site sans aller au bout de ce programme de dix millions d'euros », insiste François Bonneau.

L'absentéisme sera puni

Le Département ne récupérera pas dix millions d'euros pour autant. Compte tenu des travaux engagés à hauteur de 860 000 euros, des frais de désengagement et de la sécurisation du site à prévoir, la nouvelle majorité compte récupérer sept millions ventilés sur d'autres programmes, « sur le très haut débit et les travaux routiers ».

Cette annonce a aussitôt fait réagir Michel Boutant. « La culture et le patrimoine historique sont les premières victimes du changement de majorité », dénonce l'ancien président socialiste du Département. « Les territoires de l'est, traditionnellement moins aisés que d'autres, sont victimes d'un



Les premières mesures de François Bonneau (Ici, entouré par Florence Pechevis, Samuel Cazenave et François Nebout) ont été présentées hier. PHOTO CÉLINE LEVAIN

acte politique marqué par le double esprit de revanche et de ségrégation ».

La nouvelle ne doit pas ravir non plus les entreprises retenues pour travailler sur les Thermes. François Bonneau assume la décision : « Cela fait huit ans que l'on répète notre opposition à ce chantier coûteux pour le contribuable. On ne va pas changer sous prétexte que nous dirigeons désormais le Département. Et les millions d'euros économisés et engagés dans les autres pro-

grammes profiteront aussi à l'économie charentaise ».

Hier, le président du Conseil départemental a aussi évoqué le retour à la gratuité pour la consultation des archives départementales, « dès que possible », soit un coût annuel de 18 000 euros. Il a également été décidé de proposer lors de la séance du 17 avril « une réduction de 5% des indemnités des élus » de façon à ce que « le nombre de conseillers supplémentaires (trois, NDLR) n'engendre pas de dépense

supplémentaire pour la collectivité ». L'absentéisme en commission permanente ou séance plénière « fera l'objet de pénalités ».

Globalement, étant donné les « contraintes budgétaires » qui pèsent sur les collectivités, le Département compte « revoir les dépenses à l'aune de leur efficacité ». « Des décisions fortes seront prises dans les semaines à venir », assure Jérôme Sourisseau, dont la délégation (lire ci-dessus) englobe Charente Développement, l'agence de promotion

POLITIQUE

Les délégations

Les dix vice-présidents connaissent leur délégation. Elle sera proposée au vote lors de la séance du 17 avril.

Brigitte Fouré : solidarité pour l'enfance et les familles. Jérôme Sourisseau : cohérence territoriale et économie, agriculture. Stéphanie Garcia : culture, tourisme, attractivité de la Charente. Samuel Cazenave : politique solidaire de l'emploi, RSA et insertion. Florence Pechevis : politique solidaire autour des personnes âgées, handicap. François Nebout : administration générale, finances, marchés publics, personnel. Isabelle Lagarde : jeunesse, éducation, sports. Pierre-Yves Briand : solidarité urbaine, habitat, logement. Marie-Henriette Beaugendre : Environnement et préservation des ressources. Didier Jobit : mobilités, transports, routes et aéroports.

Un conseiller délégué auprès du président sera chargé des dossiers sur le très-haut débit et la téléphonie mobile. Il s'agit de Jacques Chabot.

économique du Département. Le 17 avril, date de la prochaine séance plénière, on saura également les noms des conseillers qui représenteront le Département dans les organismes satellites (Magelis, etc.). François Bonneau précise qu'il prendra la présidence « par intérim » du syndicat départemental d'incendie et de secours (Sdis). Et, logiquement, Didier Villat devrait succéder à Nicole Bonnefoy à la présidence du syndicat mixte des aéroports de Charente (Smac).

Le hit-parade des alcools

MADE IN CHARENTE « Sud Ouest » s'est procuré le Top 100 de la revue « Impact Databank ». Les spiritueux élaborés ou mis en bouteille en Charente y sont bien classés. Revue de détail

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Expéditions, chiffre d'affaires, volume en stock : chaque mois, le Bureau national Interprofessionnel du cognac (BNIC) abreuve les analystes de données statistiques. Les marques, de leur côté, sont plus discrètes. Elles ne dévoilent guère leurs chiffres, si ce n'est à l'occasion de publications légales, quand l'actualité économique et boursière l'exige. Pour en savoir plus, il faut consulter la revue spécialisée « Impact Databank », dont le classement annuel des spiritueux fait référence. Ce Top 100 minore parfois les volumes vendus mais établit une hiérarchie indiscutable, reconnue par tous les professionnels. « Sud Ouest » s'est procuré le hit-parade. En voici notre commentaire.

1 Hennessy : le leader incontesté

Près d'un cognac sur deux bus à la surface du globe est un cognac Hennessy ! Fleuron de la division vins et spiritueux du groupe LVMH, la marque revendique 44 % de parts de marché, loin devant Martell, Rémy Martin, Courvoisier et les autres. Selon « Impact Databank », la maison au bras armé a écoulé 5,4 millions de caisses en 2014, pour une valeur au détail de 3,08 milliards de dollars. Bernard Peillon, le PDG d'Hennessy, assure que le volume expédié est bien supérieur. Il dit aussi que la marque a l'ambition de décrocher la première place du Top 100 en valeur, en doublant bientôt la vodka Smirnoff (3,38 milliards de dollars) et le whisky Johnnie Walker (5,33 milliards de dollars).

2 Grey Goose : l'envol de l'oise gris

4 millions de caisses, 1,465 milliard de dollars de valeur au détail... La vodka Grey Goose, conditionnée à Gensac-La Pallue pour le groupe Bacardi, se vend beaucoup moins bien que ses concurrents Absolut (11,1 millions de caisses) et Smirnoff (25,6 millions de caisses), mais quelle « success story » ! Le breuvage fut imaginé par le milliardaire américain Sidney Frank en 1997, qui rêvait d'une vodka « de luxe made in France », et s'adressa à la coopérative charentaise H. Mounier pour la réaliser. En 2006, Franck vendit Grey Goose à Bacar-



di pour la « modique » somme de 2 milliards de dollars. Depuis, les ventes ont doublé. Précisons (car cela est méconnu) que cette vodka est produite en Picardie, mais réduite à 40° et mise en bouteille en Charente. Récemment, Grey Goose s'est offert un château au milieu des vignes : le Logis du Fresne, à Juillac-le-Coq.

3 Ciroc : une vodka livrée à Diageo

2,6 millions de caisses, 945 M\$ de valeur au détail... Ciroc est une vodka conditionnée en toute discrétion à Salles-d'Angles par la société EWG pour le géant britannique Diageo (Guinness, Johnnie Walker, Ballantine's et Chivas Regal). Sa particularité ? Elle n'est pas élaborée avec des céréales ou des pommes de terre, mais avec des raisins des régions de Cognac et de Gaillac. Sa notoriété a grandi depuis que le rappeur américain P.Diddy et le footballeur Didier Drogba en sont les ambassadeurs.

4 Martell : 300 ans d'histoire

1,9 million de caisses, 880 M\$ de valeur au détail... Martell - la plus an-

cienne des maisons de cognac, fondée en 1715 - a récemment doublé Rémy Martin. Propriété du groupe Pernod-Ricard depuis 2001, elle compte célébrer ses 300 ans avec faste. Le programme mondial des festivités sera d'ailleurs dévoilé mercredi à Paris, quelques jours avant la publication le 23 avril du chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice décalé 2014-2015. Comme tous les négociants cognacais, Martell souffre sur le marché chinois : les ventes ont fléchi de 6 % lors de l'exercice 2013-2014.

5 Rémy Martin : à la peine en Chine

1,8 million de caisses, un peu plus d'un milliard de valeur au détail... Le tour de vis marxiste à Pékin - où le président Xi Jinping a lancé une vaste campagne anti-corruption -, a freiné la consommation de tous les alcools occidentaux. Mais il a particulièrement touché Rémy Martin ! En effet, la maison de Mersins écoulait en Chine de coûteux et de luxueux cognacs, comme la carafe Louis-XIII. Le retournement conjoncturel n'en fut que plus douloureux. Branle-bas de combat

chez Rémy Martin : début 2014, le nouveau PDG démissionnait et la famille Hériard Dubreuil fit appel à Éric Vallat, une pointeure du luxe formée chez LVMH. Fin mai 2014, l'exercice annuel fut jugé décevant : le chiffre d'affaires (551,2 M€) chutait de 23,4 % et le résultat opérationnel courant (125,4 M€) dévissait de 42,1 %. Relativisons néanmoins : Rémy Martin et le groupe Rémy-Cointreau gagnent toujours beaucoup d'argent et sont persuadés que la reprise viendra en Asie.

6 Courvoisier : sous pavillon japonais

1,4 million de caisses, 600 M\$ de valeur au détail... Courvoisier (le cognac dit de Napoléon) est classé à la 52^e place du Top 100 des spiritueux « by retail value » de la revue « Impact Databank », entre le rhum Havana Club (propriété de Pernod-Ricard) et le scotch William Lawson's (propriété de Bacardi). Au printemps 2014, la maison Courvoisier, basée à Jarnac, a changé d'actionnaire. Elle appartient désormais au groupe japonais Suntory, qui détient Orangina et Schweppes, mais aussi le château Lagrange, grand cru classé du Médoc.

La vodka exporte plus que le cognac

■ Une première ! En 2014, la vodka « made in France » s'est mieux exportée que le cognac ! La vodka a expédié 161 millions de bouteilles (+ 4,5 %) ; le cognac, 154 millions (- 4,6 %). Ces alcools blancs au succès fulgurant s'appellent Grey Goose et Ciroc (lire ci-contre), Eristoff (élaboré dans le Gard) ou Pyla (en Gironde). La Fédération nationale des vins et spiritueux souligne néanmoins que le cognac génère 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, quand la vodka française ne pèse que 394 millions.



Sur une ligne d'embouteillage de Grey Goose. ARCHIVES S. JOUBERT

Cognac se marie avec Tovuz, en Azerbaïdjan

COOPÉRATION Les deux cités viticoles ont des intérêts communs

Hier matin, Michel Gourinchas, maire de Cognac, et Tofiq Zeynalov, maire de Tovuz (Azerbaïdjan), ont très officiellement signé une charte de jumelage entre leurs deux cités. La cérémonie, très protocolaire, s'est déroulée dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, en présence d'Elchin Amirbayov, l'ambassadeur d'Azerbaïdjan en France, et d'Olivier Maurel, sous-préfet de Cognac.

Le rapprochement des deux villes s'inscrit dans une politique de coopération économique importante. Michel Gourinchas a ainsi noué des liens importants avec



Tofiq Zeynalov et Michel Gourinchas, les maires. PHOTO O.S.

l'Azerbaïdjan. Au printemps 2014, lui et son premier adjoint Patrick Sedlacek avaient fait le déplacement, d'abord à Tovuz, au nord-ouest, puis dans la capitale, Bakou.

Sur place, dans ce pays du Caucase où le brandy est produit en fortes quantités, le duo d'élus cognaçais a travaillé pour la reconnaissance de l'appellation « cognac ».

Brandy et cognac

Hier après-midi, MM. Zeynalov et Amirbayov se sont d'ailleurs rendus au Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), pour étudier les modalités d'une aide technique de la filière française à la filière viticole azérie.

« Tovuz est une ville de 22 000 habitants dans une région de 1 900 km², où la tradition viticole est ancienne. Notre vignoble s'étend sur 15 000 hectares. À l'époque soviétique, 14 usines produisaient du vin et du brandy pour

toutes les autres républiques socialistes. Notre brandy était injustement appelé cognac. Aujourd'hui, je sais et j'ai compris qu'il n'y a de cognac qu'à Cognac. Vous avez mon soutien total », a déclaré M. Zeynalov, qui a plaidé pour une « amitié renforcée » entre les deux peuples et les deux villes.

À l'issue de la cérémonie, les maires ont échangé des présents : une statuette représentant la salamandre, emblème royal de François I^{er}, né à Cognac en 1494 ; une carafe de cognac XO ; des tapis précieux et des livres d'art. En France, seule une dizaine de villes ont d'ores et déjà noué des jumelages avec l'Azerbaïdjan : notamment Bordeaux avec Bakou et Chablis avec Göygöl.

Châteaubernard et Cognac, fusion brûlante

En plein débat budgétaire, jeudi soir, Michel Gourinchas a relancé une idée brûlante, fusionner les communes de Cognac et Châteaubernard. Michel Adam avait déjà mis les pieds dans le plat sur ce sujet en avril 2012, en exposant un argumentaire démontrant la logique de ce mariage, pour des raisons autant économiques et démographiques que géographiques. À l'époque, le maire de Cognac avait considéré que la priorité du rapprochement devait passer par l'intercommunalité. « Ma position a évolué. Aujourd'hui, les deux communes sont tellement infébrées. Je pense qu'elles ne feront qu'une seule dans 10, 15 ou 20 ans », a affirmé Michel Gourinchas, jeudi. Il note que les deux communes viennent de passer une commande commune sur le marché des eaux pluviales, et suggère d'autres rapprochements, une fusion des polices municipales par exemple.

Cette déclaration a quelque peu irrité son homologue de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand. Le sujet avait été abordé dans une discussion informelle, lui-même



Pierre-Yves Briand repousse le sujet à un avenir lointain. PH. M.

envisage l'hypothèse plausible « d'ici 15 ou 20 ans, comme cela devrait se produire ailleurs », mais aujourd'hui, « ce n'est pas du tout d'actualité », insiste-t-il. « Je pense que ni lui ni moi ne verrons ça. Et parler de cela le jour où l'on augmente significativement les impôts, ce n'est pas très adroit pour la population castelbernardine », pointe-t-il, piquant.

Chaud et froid

Avant d'évoquer ses « insomnies budgétaires », jeudi soir, Michel Gourinchas a chaudement félicité les deux conseillères municipales d'opposition élues au Conseil départemental, Émilie Richaud et Florence Pechevis. « J'ai l'espoir que l'une autant que l'autre aideront le territoire cognaçais. Je ne doute pas un instant que je pourrai compter sur vous en cas de besoin. » Émilie Richaud lui a rendu la politesse sur le même ton : « Nous avons axé notre campagne sur un projet de territoire. Après notre élection, nous voulons nous attacher à cette ligne, avec l'espoir de travailler en bonne intelligence. »

L'approche a été beaucoup moins cordiale avec Dominique Souchaud, mercredi, au comité syndical du Pays Ouest-Charente. Le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac, qui avait un poste de vice-président, a été évincé à la faveur d'une réorganisation. S'il était favorable à celle-ci, Dominique Souchaud déplore en avoir fait les frais, affirmant que la décision a été prise lors d'une réunion « officieuse ». Ce qui ne passe pas, pour Michel Gourinchas, est que l' élu s'est placé dans la « minorité » à Grand-Cognac. Ce que n'a pas fait Émilie Richaud...

LE PIÉTON

A rencontré le Maître Capello de La Poste, hier matin, lors de la grève des facteurs au centre courrier. Attention, la blague est de haute volée. Si l'humeur était plutôt à la grimace, certains tentaient de donner un peu de légèreté. Alors préparez-vous, la voici la voilà : « Comme les journalistes, nous sommes des hommes de lettres »... Bon forcément, c'est moins drôle quand on l'écrit que quand on l'entend. Mais vraiment, ça a fait rire l'assistance. Pour le remercier, on vous met sa photo (au milieu avec le béret), au cas où, s'il se lance dans le one-man-show.



Facteurs en grève : le mouvement se durcit

SOCIAL Les négociations avec la direction n'ont pas abouti jeudi et hier. La grève a été reconduite de façon illimitée par le personnel

SOPHIE CARBONNEL

s.carbonnel@sudouest.fr

Ils étaient sur le pont hier dès 6 h 30 du matin devant le centre courrier de Cognac. 60 % du personnel des bureaux de Cognac, Jarnac et Segonzac, ont suivi le mouvement de grève déposé par la CGT jeudi. Les revendications exposées devant la direction n'ont pas été entendues. Le personnel se dit à bout de souffle depuis la réorganisation du 17 février. Plusieurs tournées ont été supprimées et la masse de travail répercutée sur les restantes. La CGT dénonce un « mal du travail », des arrêts maladie en chaîne, des employés au bord du « burnout » et du courrier en retard pour les usagers.

Grand rassemblement

Jeudi, la direction locale a reçu deux fois les représentants syndicaux. « La direction reste campée sur ses positions. Pourtant, c'est à eux de s'adapter », explique une factrice en grève. De surcroît, la grève a été poursuivie hier matin. Les élus locaux comme le maire de Cognac, Michel Gourinchas, et le conseiller général de Jarnac, Jérôme Sourisseau, sont venus apporter leur soutien.

« On continue de se battre pour le personnel mais aussi les usagers, explique Véronique Lavergne, représentante CGT. Nous avons toujours condamné cette réorganisation, dès



60 % du personnel du centre courrier étaient en grève. PHOTO S. C.

sa mise en place. On ne dépose pas un préavis de grève comme ça, comme un cheveu sur la soupe. Nous avons déposé un cas d'alerte, écrit à l'inspection du travail. Malheureusement, on en arrive à une grève. »

Le site du centre courrier de Cognac, rue de la Pépinière, n'est pas bloqué. Les salariés non grévistes peuvent travailler. « Nous ne sommes pas dans un rapport de force. On demande des conditions de travail décentes pour optimiser le service pour les usagers par des embauches et un réaménagement des tournées. Par exemple, pour les tournées de l'après-midi, il est pos-

sible de recevoir son courrier le matin contre une prestation payante. Ce n'est pas tolérable. Nous sommes avant tout un service de proximité. »

La députée Marilyne Reynaud a apporté son soutien dès le début de la réorganisation. « On souhaite que les élus interviennent au plus haut point pour faire passer le message », espère Véronique Lavergne. Un courrier a été envoyé à tous les maires du département car « d'autres projets de réorganisation départementaux sont prévus. » Aujourd'hui, les grévistes invitent la population et les élus à un grand rassemblement devant le centre courrier de Cognac à 10 heures.

Le budget et une motion pour les élus

La réunion du Conseil municipal s'est tenue jeudi à la mairie. À l'ordre du jour figuré le budget primitif 2015. En introduction, le maire, Lilian Jousson, a annoncé une baisse de la dotation forfaitaire versée par l'État de l'ordre de 16 000 euros soit 12,30% en moins. S'y ajoute la hausse du fonds de péréquation pour un montant de 4 000 euros soit 30% de plus que l'an passé. En tout, ce sont 20 000 euros qui pèsent sur le budget. Cela représente 3% du budget communal. Le budget 2015 sera donc à l'équilibre grâce, principalement, à une maîtrise des charges et au versement de la taxe d'aménagement de Bache Gabrielsen. Ainsi, en fonctionnement, le budget s'équilibre à 688 335 euros tandis qu'en investissement, il s'équilibre à 116 437 euros (dont 43% autofinancés).

Vers un pique-nique géant ?

Le budget prévoit, parmi les projets, des travaux de voirie pour un montant de 10 000 euros sur la route menant à Saint-André avec des réparations grâce à la technique du point à temps, sorte de rebouchage recouvert d'enrobé. Des travaux dans les bâtiments communaux sont aussi programmés. La priorité sera donnée à la sécuri-



Le Conseil municipal a voté une motion contre la fermeture d'une classe dans la commune. PHOTO C. G.

té électrique. En ce qui concerne l'école, avec la future organisation scolaire lors de la rentrée de septembre 2015, il y aura, après fermeture d'une classe, 23 enfants en moyenne par classe. Une motion pour s'opposer à cette décision a été votée par le Conseil municipal.

Jean-Luc Sire, conseiller municipal, se fait le rapporteur de la commission chargée d'étudier les modalités de location des salles communales. Un vaste tour d'horizon a été fait en tenant compte des demandes des associations communales - au nombre de 13 - mais aussi des associations hors com-

mune et des besoins individuels de la population. Après lecture des suggestions de la commission, il est convenu d'y réfléchir pour le prochain Conseil municipal.

Nicole Clément, conseillère municipale, suggère que la commune puisse organiser un pique-nique géant afin de profiter des installations de l'arboretum et de réunir tous les habitants. Le maire, Lilian Jousson, trouve cette idée intéressante et demande qu'elle soit peaufinée avec des dates proposées pour le prochain Conseil municipal, au mois de mai.

Colette Guné